La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous les jours sauf les week-end

18ème année - N° 3111 - Mercredi 07 Mars 2018 - Prix : 200 Fc

SANTÉ PUBLIQUE

Evaluer et valider les activités et le budget 2018 pour les PASCO 2 et 3



Comité de pilotage du programme PASCO en réunion d'évaluation

Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Mars 2018

Lever du soleil:
06h 10mn
Coucher du soleil:
18h 27mn

Fadjr :	**04h 57mn**
Dhouhr :	**12h 22mn**
Ansr :	**15h 42mn**
Maghrib:	**18h 30mn**
Incha:	**19h 44mn**



ELECTIONS À L'UNIVERSITÉ DES COMORES

Le calendrier sera connu aujourd'hui

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

ELECTIONS À L'UNIVERSITÉ DES COMORES

Le calendrier sera connu aujourd'hui

Au cours d'un point de presse tenu lundi à la faculté Imam Chanfiou, le comité chargé des élections à l'université a informé le public que le calendrier des trois élections (conseil d'administration, conseil scientifique et celle du président de l'UDC) sera connu ce mercredi. D'après ce comité nommé le 26 février dernier, le budget alloué pour ce triple scrutin est estimé à 2,5 millions de nos francs.


Les membres du comité chargé des élections à l'université

Les trois élections prévues à l'Université des Comores, notamment celle du conseil d'administration (CA), celle du conseil scientifique (CS) dont le mandat est a expiré, et celle du nouveau président de l'Université qui va remplacer Said Abdallah Bourhane, démissionnaire suite à sa mise en examen en janvier dernier.

Apres avoir été nommé par le ministre de l'éducation nationale en janvier dernier, ce comité, composé de 9 membres, selon les textes statutaires, notamment l'article 47, s'est mis au travail, en tenant son assemblée générale le 27 février. « Nous vous informons que nous sommes à pied d'œuvre pour la tenue de cette triple élection de manière libre, transparente et équitable », déclare El-Houssein Allaoui Ousseine, président du comité.

Ce dernier a tenu à préciser que toutes les dispositions sont prises pour le bon déroulement des ces scrutins. Toutefois, « le calendrier sera connu le mercredi 7 mars (aujourd'hui, ndlr)», ajoute ce professeur de droit à l'UDC en même temps, conseiller chargé de l'enseignement supérieur auprès du ministre de l'éducation.

Youssouf Said Ali, vice président désigné par l'Udc, précise que l'article 47 est bien respecté. Toutes les composantes sont représentées au sein de ce comité. En insistant qu'il y a un délai de rigueur fixé, il avance que leur mission est l'organisation du vote et remettre le rapport au ministre de l'éducation, « le reste on n'en sait rien », ajoute-t-il, en répondant à la question de savoir si le délai légal de 45 jours pour l'intérim du président n'a pas été dépassé. « Allez poser la question au ministre qui nous a confié cette mission », a-t-il répliqué.

Il est à rappeler que le syndicat des enseignants de l'UDC avait annoncé, dans une conférence de presse, qu'il n'allait pas accepter un dépassement même d'une seule journée, de l'intérim du président de l'UDC qui est fixé à 45 jours, depuis sa nomination par le Ministre le 17 janvier dernier, en la personne du secrétaire général. Concernant le budget, Bourhane Ibrahim, secrétaire du comité chargé des élections, révèle qu'il s'élève à 2.5 millions de nos francs.

Ibnou M. Abdou



SANTÉ PUBLIQUE

Evaluer et valider les activités et le budget 2018 pour les PASCO 2 et 3


La ministre de la santé avec son staff et le directeur de l'Afd au comité de pilotage du PASCO

Le comité de pilotage des programmes PASCO 2 et 3 s'est concerté hier mardi, en présence du ministre de la santé et du directeur de l'Agence Française de développement. La rencontre portait sur l'évaluation du niveau de mise en œuvre du budget programme de 2017, des programmes PASCO 2 et 3 et la validation des activités retenues ainsi que du budget pour l'année 2018.

Evaluer le niveau de mise en œuvre du budget programme de 2017 des programmes PASCO 2 et 3, et valider les activités retenues ainsi que le budget pour l'année 2018 sont l'objet du comité de pilotage des deux programmes présidés par la ministre de la santé et le directeur de l'Agence Française de Développement (AFD). Pour 2018, le programme du PASCO 2 s'inspire des priorités gouvernementales en matière de santé définies dans la Stratégie de Croissance accélérée de développement durable (SCA2D) et dans le Plan national de développement sanitaire (PNDS) ciblant prioritairement la santé maternelle, néonatale et infantile.

Au cœur des débats, le comité de pilotage a beaucoup débattu sur la Stratégie des soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU), les ressources humaines en santé, l'amélioration de l'offre des soins passant par la mise en œuvre des Projets d'établissements hospitaliers (PEH) et par la réhabilitation de certaines structures de soins, des dotations d'équipements sanitaires et de la carte sanitaire.

Pour rappel, le PASCO 2 bénéficie d'une subvention de l'AFD à hauteur de 4 milliards de FC pour la période 2014-2018 et a pour objectif de réduire la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile à travers le développement de la santé de reproduction, la vaccination, la lutte contre la malnutrition, la promotion de l'allaitement maternel et l'amélioration des nouveaux nés.

Il vise aussi à améliorer la disponibilité et la qualité des soins de santé de même que l'accessibilité financière aux soins. Quant au troisième PASCO, il bénéficie d'une subvention de 3,5 milliards de FC de l'AFD et couvrira la période 2016-2021. Il prévoit de renforcer l'appui au secteur de la santé dans l'amélioration de l'offre de soins en l'étendant à la prévention et à la prise en charge des maladies non transmissibles, au financement de la santé et à la consolidation des acquis des PASCO 1 et 2.

Mohamed Youssouf

DIPLOMATIE

Le président Azali décore l'ambassadeur des USA

A l'occasion du départ prochain de l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Union des Comores, le président de la République a élevé au grade de Chevalier de l'Ordre du Croissant Vert des Comores, Robert T. Yamate.

Le chef de l'Etat a élevé hier mardi, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Union des Comores, Robert T. Yamate, au grade Chevalier de l'Ordre du Croissant Vert des Comores, à quelques jours de son départ définitif. Il a souligné les efforts que le diplomate a déployés depuis son accréditation dans le pays en faveur de la consolidation des liens de fraternité et d'amitié qui unissent les Comores aux Etats-Unis d'Amérique.

« Je voudrais ainsi vous dire combien nous avons apprécié positivement, le travail que vous avez accompli, dans le cadre de votre mission et de votre séjour en Union des Comores, pour favoriser l'approfondissement des relations diplomatiques et l'élargissement de la coopération bilatérale, entre nos deux pays. Au-delà de la diplomatie, vous avez su tisser des liens de fraternité avec les Comoriens et, en toutes circonstances, vous avez inlassablement poursuivi l'action initiée par vos prédécesseurs », a déclaré le président Azali Assoumani.


Le président Azali décore l'ambassadeur américain Robert T. Yamate

Côté coopération, le locataire de Beit Salam a cité le renforcement de la coopération bilatérale et de la progression des échanges entre les deux pays, surtout en matière de sécurité et de lutte contre les extrémismes de tous bords. Le chef de l'Etat enfin, appelle Robert T. Yamate à devenir l'avocat des Comores partout où il sera dans le cadre, de ses nouvelles missions.

Mohamed Youssouf

HABARI ZA UDUNGA

Responsable mais pas coupable

"*Avoir toujours raison est un grand tort* ». Cette phrase de Turgot, reprise par le président du conseil Edgard Faure dans ses mémoires en 1982, illustre ce qui se passe un peu dans les iles de la lune. En effet, sous nos cocotiers il n'est jamais bon d'avoir raison sur la masse. Et l'histoire du président Ali Swalihi est là pour nous le démontrer.

En effet, nous sommes dans un pays où il est difficile de trouver quelqu'un, qui, sur un sujet donné, vous avouera son ignorance. Il trouvera toujours une explication à vous proposer. Vous lui demander pourquoi il fait si chaud, il vous répond que c'est à cause de la mode déshabillée de nos jeunes filles et il vous ajoutera qu'en principe il devrait faire plus chaud si l'on tient compte du degré de la dégradation des mœurs.

Dans les bangwés et les salons feutrés des villas cossus on discute à longueur de journées de blessure de Neymar, le joueur brésilien du Paris Saint Germain et bien sûr des sujets nationaux à l'ordre du jour comme l'affaire des clous de Bandar Salam ou des déchets sous l'angle d'une mission impossible sous nos tropiques.

En fait, nous n'avons rien à apprendre, nous devons nous contenter d'écouter, ceux qui monopolisent la parole dans les bangwés, dans les médias privés, dans les madjilisses, les maoulides etc… Il semble que tous ces gens là ont des solutions à nous proposer pour sortir de l'ornière.

Dans les iles de la lune, la parole a toujours été reine. Les maitres de la parole ont toujours fleuri un peu partout dans nos localités. Ce qui amenait le feu président Abdallah à faire sien l'adage : « la langue n'a pas d'os ».

Aujourd'hui le débat s'est focalisé sur la lutte contre la corruption avec son corollaire de situations alambiquées. Il semble que la problématique réside dans le fait que c'est la survie d'un certain nombre de castes politiques qui est en jeu. Et on voit mal certains, contribuer à scier la branche sur laquelle ils sont assis en ayant dans leur bec un fromage. Mais cela est une autre histoire.

En définitive nous savons tous que l'impunité est devenu la règle numéro un dans ce pays. L'arrogance et le mépris sont devenus les concepts sur lesquelles certains puisent leur force oubliant au passage qu'un pouvoir ne dure qu'un temps, le temps d'un instant, diraient certaines mauvaises langues. En définitive si nous sommes tous responsables de l'état déplorable dans laquelle se trouve le pays et nous en déduiront que personne n'est coupable !

Mmagaza

INTERVIEW

Mme Moinaecha Mroudjaé "*Nous avons plus de pouvoir par rapport aux femmes africaines (...)*"

Dans le cadre du lancement d'un livre « Tsi shindi, Ngamdjo shinda », dédié à 12 femmes au parcours atypiques, une initiative du commissariat au genre avec le soutien de la fondation ECES. La Gazette s'entretient avec neuf d'entre elles. Au tour de Moinaecha Mroudjaé de se livrer à nos questions.

Question : Quel regard portez-vous par rapport à la situation de la femme en général aux Comores ?

Moinaécha Mroudjaé : Là vous me posez une question un peu délicate. Parce que vous me demandez la situation de la femme aux Comores. Il fallait qu'on se situe. Car pour nous les femmes, il y a la femme dans le cadre social. Et quand on parle de la femme et de la société, je peux dire que nous les femmes comoriennes, sommes bien intégrées dans la société, bien intégrées dans nos quartiers, dans nos villages, dans nos associations qu'elles soient des associations traditionnelles ou de développement. Cela, c'est par rapport à la société. Il y aussi la femme dans la vie active, avec plusieurs catégories – des femmes dans l'agriculture – des femmes cadres – des femmes qui sont dans le commerce. Et ces femmes là sont nombreuses. Les femmes sont un peu partout. Maintenant ce qui reste c'est de les encadrer. C'est pourquoi nous avons créé des associations de développement, pour l'entrepreneuriat, des coopératives. Tout cela, c'est pour nous encadrer. Parce que chaque femme a ses expériences et chacune a besoin de l'autre. Aujourd'hui étant femme cadre, j'ai besoin de la femme rurale.

Q: Vous avez le parcours d'une femme atypique que ce soit en politique ou dans la société civile. Quel est aussi votre regard là dessus ?

MM: Je pense que c'est un travail de longue haleine. Parce que la première chose, il faut avoir de l'ambition. Il faut savoir se conduire. Parce que nous les femmes comoriens sommes beaucoup aimées par nos parents, par nos frères et nos maris. Les femmes comoriennes représentent un petit bijou par rapport à la famille. C'est pour cela que les hommes quelques fois, ils ne nous acceptent pas dans les bangwé, ce n'est pas par méchanceté mais pour eux, nous sommes valeureuses. C'est pourquoi je dis que c'est un travail de longue haleine. Parce qu'il faut d'abord se sensibiliser pour pouvoir sensibiliser les autres qui sont à côté de vous et après aimer ce que vous allez faire. Par exemple mon cas. J'ai un parcours associatif, un parcours politique. Parce que j'ai été toujours dans les associations. J'ai été dans le scout, dans les associations de quartiers, dans les associations des écoles et puis je suis rentrée dans les associations de développement. Et de la société civile, je suis rentrée dans la politique. J'ai commencé la politique depuis mon jeune âge. Parce que je suis née dans une famille politique. Et puis j'ai embrassé la politique de Mongozi Ali Soilih paix à son âme. Et depuis j'ai continué à faire de la politique. J'arrête parfois quand j'ai travaille pour un programme de l'ONU après, j'ai repris. Quand je suis rentrée dans le programme de la Banque Mondiale, j'ai arrêté la politique, parce qu'il fallait que je fasse la politique sociale pour pouvoir créer des comités de pilotage pour le développement communautaire.

Q: A votre avis, y a-t-il des avancées par rapport aux conditions de la femme comorienne ?

MM: Le problème que nous avons ici, nous femmes comoriennes, nous voulons penser comme les femmes d'ailleurs. Alors qu'aux Comores nous sommes privilégiées par rapport aux femmes d'ailleurs. Nous sommes dans une société matriarcale et les femmes ont leur place dans la vie sociale, dans la vie familiale. Nous avons plus de pouvoir par rapport aux femmes africaines. Il y a eu un pas, parce que j'ai vu ma mère rester toujours à la maison. Parce que ses parents ne voulaient pas qu'elle sorte. Alors qu'elle a eu des enfants, elle est mariée. Elle était toujours à la maison pour les taches ménagères et la broderie. Il y a eu notre génération, on avait presque les mêmes problèmes surtout pour la scolarisation des filles. Maintenant les choses ont changé. Ils sont tous égaux. Même dans le milieu rural. Par rapport à la scolarisation, il y a une avancée. Et quand, on se rend dans une classe, on constate qu'il y a plus de filles que des garçons. Par rapport à la réussite, ça c'est autre chose. Dans les années 90, les femmes travaillaient comme des secrétaires particulières, des infirmières et des sages-femmes. Aujourd'hui, elles sont des juristes, des économistes, des médecins, des professeurs des Universités. Le problème réside dans la sphère politique.



Q: Justement pourquoi la femme peine à s'imposer en politique ?

MM: Nous avons un grand problème par rapport à la politique. Nous n'arrivons pas à percer. Parce que la constitution est ouverte pour nous. Quand on regarde l'opinion que nous fréquentons, les hommes nous respectent. Mais la politique est un combat. C'est un combat parce que je peux être dans un même parti qu'un homme et que je m'absente à toutes les réunions, je n'arrive pas à suivre la vie politique. Pourquoi j'ai des contraintes. Car je dois m'occuper de la maison, des enfants et tout cela ne me permet pas d'être régulier dans les rencontres et pourtant l'assiduité est importante dans la politique. Autre point, les femmes s'engagent beaucoup dans la société civile et qu'on ne perce pas dans les organisations politiques. Et les hommes en profitent parce qu'ils ont le champ libre.

Propos recueillis par
Maoulida Mbaé

GOMBESSA FESTIVAL

Lancement de la 4e édition, le 9 mars

La 4e édition du Gombessa Festival se tiendra du 9 au 17 mars prochain. Neuf jours durant, des artistes venant des quatre îles, mais aussi de Chine, de Madagascar et de la Tanzanie animeront les festivités.



Nourdine Bacar alias Soldat un des organisateurs du Gombessa Festival

La quatrième édition du festival Gombessa ouvrira ses portes dans la matinée du vendredi 9 mars, à Ikoni. Cette quatrième édition sera parrainée par le président de la République et voit son organisation confiée à l'association Sun Events. Durant neuf jours, la ville d'Ikoni réunira plusieurs artistes venant des quatre îles de l'Union, mais aussi de la Chine, de Madagascar et de la Tanzanie.

Cette année, trois activités principales sont retenues qui sont des danses traditionnelles, des chants a capella et du théâtre. « Depuis son lancement en 2013, l'événement ne cesse de prendre de l'ampleur et on ne peut que s'en féliciter », déclare Nourdine Bacar alias Soldat, un des organisateurs de l'événement. Après la cérémonie d'ouverture du festival à la place Bishiyoni vendredi matin et le défilé des troupes, les éliminatoires du concours mixte de chant a capella vont démarrer où les huit premiers concurrents seront retenus.

En ce qui concerne les danses traditionnelles, la phase éliminatoire démarrera le samedi 10 mars à la place Pare Ndraru. Huit troupes seront retenues pour la catégorie homme. Pour le Shigoma Sha Laaswiri, cinq groupes seront retenus. Pour la catégorie femme, la phase éliminatoire de la danse traditionnelle aura lieu le dimanche 11 mars et mettra aux prises cinq groupes. Dans la soirée, une représentation théâtrale, hors concours, sera proposée.

« Depuis que le festival existe, il a réveillé des troupes qui étaient en voie de disparition. Et c'est une bonne chose », poursuit-il. Du 12 au 16 mars, plusieurs activités menées par des troupes libres seront programmées pour animer les soirées. Les finales sont prévues samedi 17 à partir de 10h au stade Fundi Karnet où plusieurs trophées seront remis aux gagnants.

Mohamed Youssouf

COMMISSION NATIONALE D'ATTRIBUTION DE LA CARTE DE PRESSE

COMMUNIQUÉ AUX JOURNALISTES ET AUX MEDIAS

La Commission nationale d'attribution de la carte de presse informe les journalistes et l'ensemble des responsables des medias que la deuxième sessiond'attribution de la carte des journalistes professionnels aura lieu les 14 et 15 mars au CNPA.

La Commission rappelle que la première session a déjà eu lieu les 17,18 et 19 juillet 2017. La Commission avait enregistré 54 dossiers. Après examen, seulement 19 dossiers avaient été jugés valables. Les candidats ajournés à la première session ont fait des recours qui seront examinés au cours de cette deuxième session.

La Commission précisera au cours de ses travaux les dates de la tenue des sessions 2018. Les nouveaux demandeurs de la carte de pressedoivent se rapprocher de la commission ou consulter le site du CNPA http://cnpa.km pour toute information sur les conditions d'obtention de la carte d'identité des journalistes professionnels et sur la procédure à suivre.

Moroni le 6 mars 2018

LE SECRETARIAT GENERAL

Commission d'attribution de la de la carte de presse
Sise CNPA
Téléphone : 773 20 00
http://cnpa.km